



87.04.120 Objet

REALISATION D'UNE ZONE DE
PREEMPTION URBAINE

DATE DE CONVOCATION
16 JUIN 1987

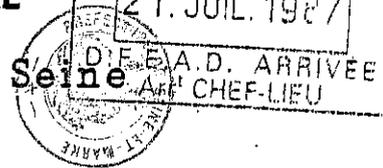
DATE D'AFFICHAGE
17 JUIN 1987

Nombre de Conseillers
en exercice 33
Nombre de présents 20
Nombre de votants 30



Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Ville du Mée sur Seine

21. JUIL. 1987



L'an mil neuf cent quatre vingt sept , le vingt six juin
à 21 heures , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à
la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. René ANDRE, Maire

Étaient présents : MM. DELZORS, MATTUZZI, Mme MARTINA, MM. BROUQUI
DURAND, AGOSTINI, DAUVERGNE, MM. ROSA, BIDARD, BENARD, MOYEZ, AZOULA, Mme
BLUMEN, M. BERTHAULT, Mme ANTIGNAC, M. LEDOUX, Mme LE FLEM, MM. ALCHEIK, SIRERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés représentés : M. CADIX avait donné pouvoir à M. ANDRE, M.
EUDELIN à M. DELZORS, M. DAMPIERRE à M. ROSA, M. HARDY à M. BIDARD, M. DUPUIS
à M. DURAND, M. MONFORT à M. BROUQUI, M. GAUVIN à M. MOYEZ, Melle BOURGADE
à Mme MARTINA, M. CASSAR à M. ALCHEIK, M. SAMYN à M. SIRERE;

Excusés : Mme NUGET.

Absents : Mme PISSONDES, M. BOIJOUX.

Mme LE FLEM a été nommée Secrétaire.

- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 Mai 1986 approuvant le Plan d'Occupation des sols,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 Mai 1987, approuvant la modification du Plan d'Occupation des Soils,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 79 ME/ZAC 794, en date du 21 Mai 1979, approuvant le plan d'aménagement de zone de la Z.A.C. des Courtillerales et le programme des équipements publics,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 86 MUL/ZAC 64, en date du 11 Mars 1986, portant approbation de la révision partielle du plan d'aménagement de zone et du programme des équipements publics de la Z.A.C. des Courtillerales,
- Vu la loi du 18 Juillet 1985, concernant plus particulièrement l'extension du droit de préemption urbain,
- Vu la loi MEHAIGNERIE du 23 Décembre 1986,
- Vu le décret n° 87.284 du 22 Avril 1987 précisant que les Communes peuvent, par délibération du Conseil Municipal, délimiter le périmètre à l'intérieur duquel le D.P.U. s'appliquera et se substituera à la Z.I.F.,
- Considérant la nécessité pour la Municipalité de contrôler les mutations foncières sur le maximum de territoire de la Commune (les zones U, NA et II NA du P.O.S et les zones urbaines de la Z.A.C.),

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

- INSTITUE une zone de préemption urbaine sur toutes les zones U, NA et II NA, du territoire couvert par le P.O.S. ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtillerales couvert par le P.A.Z. (conformément aux plans ci-joint).

.../...

.../...

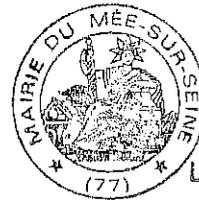
- DIT que, conformément à l'article R.211-3, le Maire adressera sans délai au directeur départemental des services fiscaux, au Conseil supérieur du notariat, à la chambre départementale des notaires, aux barreaux constitués près les tribunaux de grande instance de Melun et au greffe des mêmes tribunaux, copie des actes ayant pour effet d'instituer le droit de préemption urbain.
- DIT que la présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois et prendra effet le 1er jour dudit affichage. Elle sera notifiée à la personne chargée de l'aménagement de la Z.A.C. des Courtillerales.

Pour extrait conforme,
Fait au Mée sur Seine, le 29 Juin 1967

Pour ampliation
Pour le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint



J. FAUVE



Le Maire,

Signé : René ANDRÉ

DECLARANT :

- Avoir pris connaissance du cahier des engagements à souscrire par les collectivités admises au bénéfice d'une subvention de l'Etat au titre du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et en accepter les termes et obligations.
- Que les activités des trois courts de tennis seront celles prévues lors de l'attribution de la subvention.
- Que toutes dispositions nécessaires seront prises pour assurer l'entretien et le gardiennage de ces terrains publics.
- Que l'accès sera possible à toutes les catégories d'usagers (groupements et individuelles).
- Que le fonctionnement sera assuré dans un esprit de stricte neutralité politique et confessionnelle.
- S'ENGAGEANT à inscrire à son budget le concours financier qui restera à sa charge.
- AUTORISANT Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Association Sportive le Mée-Sports-Tennis, relative à l'utilisation de ces trois courts de tennis.

Le Conseil Municipal,

- RENOUEVLE sa demande de subventions pour la construction de trois courts de tennis, avenue des Régals.

87.04.120
 ETABLISSEMENT D'UNE
 ZONE DE PREEMPTION
 URBAINE

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
 DEME. le 21 juillet 87

Monsieur ROSA a exposé que :

Pour les Communes dotées d'un P.O.S. approuvé, le droit de préemption pouvait s'effectuer uniquement sur les zones U (urbaines) qui étaient situées de plein droit en Z.I.F. (Zone d'Intervention Foncière).

La loi du 18 Juillet 1985 a défini la possibilité pour le Conseil Municipal d'étendre le droit de préemption urbain. Celui-ci a été différé jusqu'au décret du 22 Avril 1987 entrant en vigueur le 1er Juin 1987.

Par délibération, le Conseil Municipal peut instituer un droit de préemption sur tout ou partie des zones urbaines U et des zones d'urbanisation future (NA. et II NA), ainsi que sur tout ou partie des zones U de la Z.A.C.

La Commission Technique du 16 Juin a proposé d'étendre les possibilités de préemption aux zones U, NA et II NA du territoire couvert par le P.O.S. et aux zones U de la Z.A.C. des Courtilleries.

Concrètement cette Z.P.U. (Zone de Préemption Urbaine) sera incise dans le P.O.S. par arrêté du Maire et mise à jour du P.O.S.

Les Commissions Technique et Administration Générale et Finances ayant émis un avis favorable, le Conseil Municipal a pris la délibération suivante :

- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 Mai 1986 approuvant le Plan d'Occupation des sols,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 Mai 1987, approuvant la modification du Plan d'Occupation des Sols,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 79 ME/ZAC 794, en date du 21 Mai 1979, approuvant le plan d'aménagement de zone de la Z.A.C. des Courtilleries et le programme des équipements publics,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 86 MUL/ZAC 64, en date du 11 Mars 1986, portant approbation de la révision partielle du plan d'aménagement de zone et du programme des équipements publics de la Z.A.C. des Courtilleries,
- Vu la loi du 18 Juillet 1985, concernant plus particulièrement l'extension du droit de préemption urbain,

ZAC
 LEF
 FEF
 87.1

REÇU A LA SOUS-
 DE MEU. F. 2

.../...

- 22 -

- Vu la loi MEHAIGNERIE du 23 Décembre 1986,
- Vu le décret n° 87.284 du 22 Avril 1987 précisant que les Communes peuvent, par délibération du Conseil Municipal, délimiter le périmètre à l'intérieur duquel le D.P.U. s'appliquera et se substituera à la Z.I.F.,
- Considérant la nécessité pour la Municipalité de contrôler les mutations foncières sur le maximum de territoire de la Commune (les zones U, NA et II NA du P.O.S et les zones urbaines de la Z.A.C.),

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

- INSTITUTE une zone de préemption urbaine sur toutes les zones U, NA et II NA, du territoire couvert par le P.O.S. ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtillerales couvert par le P.A.Z.
- DIT que, conformément à l'article R.211-3, le Maire adressera sans délai au directeur départemental des services fiscaux, au Conseil supérieur du notariat, à la chambre départementale des notaires, aux barreaux constitués près les tribunaux de grande instance de Melun et au greffe des mêmes tribunaux, copie des actes ayant pour effet d'instituer le droit de préemption urbain.
- DIT que la présente délibération sera affichée en Mairie pendant un mois et prendra effet le 1er jour dudit affichage. Elle sera notifiée à la personne chargée de l'aménagement de la Z.A.C. des Courtillerales.

Monsieur BIDARD a exposé que :

ZAC DES COURTI-
LERAIES - TRANS-
FERT FONCIER
87.04.130

Suivant la décision du Conseil Municipal de retrait de la Commune du MEE SUR SEINE de la Ville Nouvelle, il convient de procéder au transfert des immeubles appartenant au Syndicat d'Agglomération Nouvelle dans le patrimoine communal.

A cet effet, Maître SEGUIN, Notaire à Melun, a établi l'état des biens consistant dans les assiettes foncières du stade, du C.E.S Jean de la Fontaine et des Groupes scolaires Bréau, Molière et Racine.

Ces biens représentent une surface de 11 ha 55 a 14 ca, seront transférés pour le franc symbolique.

Dans le même acte et afin de permettre la réalisation des opérations prévues au Plan d'Aménagement de Zone, le Conseil Municipal est invité à :

- Autoriser les échanges fonciers entre la Commune et la Société Parisienne de Diffusion Immobilière pour :

- 1) Rétablir l'assiette foncière réelle du groupe scolaire Racine, une différence étant apparue entre la parcelle cadastrale et l'emprise réelle du groupe scolaire.
- 2) Céder l'assiette foncière nécessaire à la réalisation du lotissement du Pré Rigot.
- 3) Recevoir de la S.P.D.I. les parcelles nécessaires à la réalisation du Complexe Sportif Couvert et du Parc Urbain.

La Ville cède à la S.P.D.I. des parcelles foncières d'une surface de 43 a 93 ca et reçoit de la S.P.D.I. des parcelles foncières d'une surface de 1 ha 69 a 35 ca.

- Permettre à Monsieur le Maire de signer les actes et documents d'arpentage nécessaires.

Après que Monsieur FESNEAU ait donné les précisions complémentaires, le Conseil Municipal, compte tenu de l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finances, a pris à l'unanimité la délibération suivante :

- Vu le Code des Communes,
- Vu l'arrêté préfectoral du 10 Juin 1984 pris en exécution de la loi du 13 Juillet 1983, portant modification du statut des Agglomérations Nouvelles et des arrêtés préfectoraux des 21 et 29 Septembre 1984,

.../...



VENTES DIVERSES

VENTES DIVERSES

• Pour déblayer ou charger vos gravats, LOUEZ UN MINI-BULLDOZER BOB-CAT. — Ets LEPATRE, 47, rue des Trois-Maillats, MACHAULT. Tél. 64.23.85.84.

Vds CHAMBRES FROIDES, VITRINES FRIGORIFIQUES, fin de série, occasion. Prix intéressant. — Tél. 64.39.36.30. — qués chéne, diag. int. très bon état. — 1.000 F. — Tél. 64.24.50.07.

Vds MACHINE A GLACE ITALIENNE Carpiolani, type 243, très bon état général. Prix: 30.000 F. — Après 19 heures, tél. 64.37.89.06.

POUR VOS TRAVAUX de terrasses, plantation, entretien, LOUEZ des TRACTEURS KUBOTA, avec tous accessoires, et pelles, s. chenilles KUBOTA. — Ets LEPATRE & FILS, à MACHAULT. Tél. 64.23.85.84.

Vds : CONGELATEUR 650 l, bon état ; FRUITIER, 1 LA-VOIR ciment. — Tél. 64.28.88.56.

Vds VITRINE REFRIGEREE avec réserve pour coupe fromages, CUVE CONGELATEUR pour commerce, avec groupe XL 2,50 ; TRANCHEUR JAMBON, T.B.E. — donne vitrine frigorifique — groupe à emporter. — Tél. 64.09.90.71.

Vds SAC A DOS pour porter bébé, état neuf, 350 F. — VARLOPE décorative, T.B.E. 150 F. — Tél. 64.37.82.08.

Vds POMPE en fonte, RATEAU bois, LAMPE A CARBURE LIT rotin, CHARRUE, PRESSEUR bois, COLLIER cheval. — Tél. 60.89.95.75.

Vds EXTINCTEURS A Poudre, révisés, nov. 86, 900 F. — Tél. 64.08.50.83.

Vds POUTRES EN CHENE lites dimensions tel. GRES-DE-DEMOLITION. — TELECLERE, tél. 60.89.40.17.

Urg. cse naiss. CHAMBRE A COUCHER « chéne ancien », lit + 2 chevets + commode + armoire + secrétaire, T.B.E. Moitié prix neuf + débattre. — Tél. 60.89.10.55, après 19 heures.

Vds 2 FAUTEUILS Roset coque plast., tissu belge + 2 housses marron, 1.000 F pièce. — ALTMAYER, 60.83.43.91.

Vds BAHUT 2 CORPS ancien, UN LIT à roulettes, même époque : 2.000 F ET 1.500 F. UNE BANQUETTE clic-clac, de nov. 86 : 2.000 F. — Tél. 64.22.99.16.

Cse départ vds DIVERS MEUBLES ANCIENS ET BIBELOTS. — Le samedi 1^{er} août et dim. 2 août au 32, rue Parrier, Evry-Grégy-sur-Yerres.

TV PHOTO CINE SON

Vds NIKON FM noir + obj. AI 3,5-55 macro, T.B.E. 2.450 F. — PARENT, 6, place des Genêts, 77170 BRIE-COMTE-ROBERT, tél. 64.05.15.48.

Vds RADIO DOUBLE CASSETTE stéréophonique Brandt RK855 S, tout-neuf, double emploi : 1.000 F avec garantie. — Tél. 64.22.51.21 après 18 heures.

MAGNETOSCOPE PORTATIF VHS très peu servi, excellente occasion. Prix à débattre. — Tél. 60.86.29.28.

Vends APPAREIL PHOTO état neuf, « Praktica », avec sacoches + 3 objectifs + flash. Prix : 1.000 F. Valeur 1.800 F. — Après 18 heures, w.e., tél. 64.38.08.60.

Vds cse dép. CHAINE HI-FI Sony : amplif TA-V5, tuner ST-V5L, plat. cass. TC-V7, plat. PV-LX-55 et enceintes JAMO 903-CBR. Petit meuble Dedié. Px 6.500 F. — Tél. 60.89.82.18.

Vds MAGNETOSCOPE Radiola VHS sous garantie, 5.000 F + petite MACH. A LAVER, 250 F. — MAINCY, tél. 64.52.96.81.

Vds 24 x 36 MINOLTA XGM + OBJ. 28 - 50 - 35 - 200 m, 80 - 210, flash, sacoches, le tout parfait état : 2.000 F. — Tél. 69.42.58.96.

Vds MAGNETOSCOPE Téléfunken, sous garantie, T.B.E. — M. KAWATA, 13, impasse des Cailloux, SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

Vds CONGELATEUR, FRIGO, BAHUT, VAISSELLE, TONDEUSE, PIANO + DIVERS. Prix intéressant. — Tél. 64.26.26.16.

Donne TERRE DE REMBLAI à prendre sur place, à SEINE-PORT, grande quantité. — Bureau 64.39.08.80.

Vds CONGELATEUR BAHUT Bosch 1.200 F. LAVE-VAISSELLE Vedette : 500 F. GAZNIERE 300 F. Bon état. — Tél. 64.22.99.16.

OCCASIONS SÉLECTIONNÉES

GARAGE BRUNEAU

Route d'Hericy - VULAINES-SUR-SEINE
☎ 64.23.70.50

R5 GTL, 5 ptes, 86 28.000 km 45.000 F
40.000 km 55.000 F

R5 Alpine, 82, mot. 55.000 km 25.000 F
Renault Express, 87 15.000 km 35.000 F

Visa, 83 90.000 km 22.000 F
Fuego GTL, 83, mot. 5.000 km 40.000 F

R11 GTL, 87 800 km 65.000 F
R18 Turbo, 82 70.000 km 27.000 F

Samba Cabriolet, 86 28.000 km 55.000 F

Nos voitures d'occasion sont garanties. Contrôle sécurité

ACHATS BROCANTE

Successions complètes
Débaras tous locaux

Tél. soir : **60.28.53.72**

BRICOLAGE JARDIN

Vds MINI-TRACTEUR TONDEUSE, mot. 8 CV Briggs neuf, garanti 1 an, valeur 11.500 F, vendue 9.000 F. — Tél. 64.31.45.34.

Vds MICRO-TRACTEUR Massey-Ferguson équ. tondeuse, tondeuse, brabant, cultivateur. — Tél. 60.70.57.48.

PAYÉS, PIERRES DE COIN, POUTRES, PORTES, etc. — Tél. 64.24.48.33 ou 64.24.42.80.

Vds PERSIENNES nves ber. av. ferrures, 120 x 228, 2 vantaux : 950 F. 80 x 128 1 vit : 400 F. 80 x 118 1 vit : 380 F. — Tél. 64.38.77.43.

Vds TONDEUSE Flymo, cous. d'air, mot. thermique 2 temps, larg. 38 cm, prix neuf : 2.600 F, vendue 950 F. — Tél. 64.26.77.81.

CHAUFFAGE SANITAIRE

Vds BOIS CHAUFFAGE chéne et charme secs. — Tél. 64.05.35.14 après 20 heures.

Vds CHAUDIERE FUEL production eau chaude Geminio TT 30, 35.000 calories, jamais servi (neuve) : 4.500 F. — Tél. 64.06.86.95.

TRAVAUX DIVERS

ASSAINISSEMENT TERRASSEMENT DEMOLITION

64.06.25.29

Recherche PETITS ET GROS TRAVAUX MAÇONNERIE, Travail soigné. — Tél. 64.38.03.85.

G.P. MOTOS

LIVRAISON DE COLIS URGENTS

Service régulier
Paris - province
☎ 64.07.61.13

EVACUATION GRAVATS, forfait minl : 500 F. — Tél. 64.09.38.15.

Artisan recherche TRAVAUX DE MAÇONNERIE ET RAVALEMENT. — Tél. 60.69.61.34.

ANIMAUX

Donne contre bons soins FEMELLE 2 mois, braque pointer. — Tél. 60.63.87.18.

Vds ADORABLES CHIOTS CANICHES TOYS blancs, vaccinés, tat. — Tél. 64.07.61.13.

Donne très beau SETTER ANGLAIS 5 ans, très gentil, avec niche. Cause divorce. — Tél. 69.49.11.93.

Vds CHIOTS BEAUCERON 3 mois, oreilles taillées, LOF, vaccinés, tatoués, T. grandes origines. Prix Intér. — Tél. 64.05.02.81, 64.05.16.78.

• Vds YORKSHIRES mâle + fem., petites tailles + 1 nain poils longs, pure race, vaccinés, certificats, bonne santé, 2.500 F. — Tél. 64.29.20.02.

Vds CHATON PERSAN femelle 2 mois, 250 F. — Tél. 60.69.61.22.

Vds JOLIE BEBE CANICHE TOY, LOF, tatouée, vaccinée + rappel, certif. garantie santé, beauté. — Tél. 60.68.23.08.

Vds CHIOTS YORKSHIRE mâles, vaccinés, 2 mois, 2.500 F. — Tél. 64.09.42.69 H.R.

ANIMAUX PERDUS

Perdu à NEMOURS CHIEN BRIARD noir, corps tordu, tatoué FNK-020. Récompense. — Tél. 64.28.59.58 ou 64.28.14.53.

Perdu à DARVAULT, le 11 juillet 87, CHAT ANGORA blanc et roux, 1 an. Récompense. — Tél. entre 19 et 21 h 43.41.59.48.

Perdu le 4 juillet à FONTAINEBLEAU CHATTE SIAMOISE, collier rouge. Récompense. — Tél. le soir 64.23.63.22, Journée 64.22.60.15.

ANNONCES LÉGALES

VENTES

FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES

5, rue Royale (place du Château)
Tél. 64.22.27.62

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
MERCREDI 29 JUILLET, A 11 H

VENTE SUR LIQUIDATION DE BIENS
PEUGEOT J7 1985 (moteur 40.000 km), CITROEN CX 2400 PALLAS C Matic, 1978, 80.000 km, 1978, CITROEN CX Break Diesel de 1980.

M^e Jean-Pierre OSENET
Commissaire-priseur

Expositions :
1 heure avant la vente

L'étude sera fermée du 31 juillet au 7 septembre inclus

DIVERS

S.A.R.L. L'ECLUSE
Au capital de 50.000 F
Siège social : chemin de Lesches COUPVRAY (Seine-et-Marne)
R.C.S. Meaux 338.302.367

L'assemblée générale du 18 MAI 1987 a constaté la démission de Monsieur CHARTIER de ses fonctions de gérant.

Par décision du 10 juillet 1987, la commission départementale d'urbanisme commercial de SEINE-ET-MARNE a autorisé la S.C.I. du LAVOIR à modifier (extension de 500 m² de la surface de vente) son projet d'implantation, sur le territoire de la commune de PRINGY, d'une surface spécialement dans la vente du rotin précédemment accordé par la commission du 22 juillet 1986.

La surface de vente du magasin passera donc de 1.360,10 m² à 1.860,10 m². En application de l'article 3 du décret du 6 octobre 1975, le texte de cette décision sera affiché à la porte de la mairie de PRINGY, pendant une durée de 2 mois.

Par décision en date du 10 juillet 1987, la commission départementale d'urbanisme commercial de SEINE-ET-MARNE a autorisé la S.C.I. SAINT-MARC à créer sur le territoire de la commune de TOURNAN-EN-BRIE, un centre commercial comprenant le transfert avec agrandissement d'un magasin FRANCHISE et de diverses boutiques (extension de 1.833,35 m² qui porte la surface de vente totale à 2.633,35 m²).

En application de l'article 3 du décret du 6 octobre 1975, le texte de cette décision sera affiché à la porte de la mairie

SOCIETE COMETEXPRESS
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
26, rue d'Orgemont
77400 LAGNY-SUR-MARNE

Suivant acte S.S.P. en date à LAGNY-SUR-MARNE, du 11 juillet 1987, il a été constitué une société à responsabilité limitée, régie par la loi du 24 juillet 1966, et le décret du 23 mars 1967.

La dénomination sociale de la société est : COMETEXPRESS.
Le capital a été fixé à 50.000 F divisé en 500 parts sociales de 100 F chacune, entièrement libérées et souscrites, réparties entre les associés en proportion de leurs apports.

Le siège social est fixé à LAGNY-SUR-MARNE, 77400 26, rue d'Orgemont. Cette société a pour objet :

— le transport de tout courrier et colis en France et Outre-Mer, par véhicules d'un tonnage inférieur à 3,5 t.
— la vente de tous matériels se rapportant à l'installation téléphonique, — toutes prestations de services se rapportant aux activités ci-dessus.

La durée de la société est fixée à 80 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

Le gérant est : Madame JAULIN Viviane, née GERARD, demeurant à GIFFY-SUR-YVETTE, 91190, CHEVRY 2, 18, allée de la Barrière-de-Maupherthus.

Commissaire aux comptes : néant.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MEAUX.
Deux exemplaires des statuts et de la déclaration de conformité seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MEAUX.

POUR EXTRAIT :
LA GERANCE

S.A.R.L.
ARVIGNY DÉCORATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 F
Siège social : ARVIGNY
77550 MOISSY-CRAMAYEL
R.C. Melun B 325.457.968
Siret n° 325.457.968.000.15
Code A.P.E. 55.73

Selon assemblée générale extraordinaire des associés en date du 7 juillet 1987, cession enregistrée le 21 juillet 1987 à CHENNEVIERES, folio 54, bordereau 12411.

Monsieur BOURDIER Jean-Michel informe l'assemblée de la cession de cinquante parts sociales numérotées de 151 à 200, qu'il a consentie ce jour à Madame MAUREL Raymonde et qui fait l'objet d'un acte sous seing privé qui sera soumis aux formalités légales.

Comme conséquence de cette cession, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

- « Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000 F). Il est divisé en deux cents parts (200) de cent vingt-cinq francs (125 F) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 200 et réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs et après cession, savoir :
- M. MARGERY Michel 50 parts numérotées de 1 à 50.
- Mme MARGERY Annie, née VILLAEYS 50 parts numérotées de 51 à 100.
- Mlle MARGERY Véronique 50 parts numérotées de 101 à 150.
- Mme MAUREL Raymonde 50 parts numérotées de 151 à 200.

Total égal au nombre de parts composant le capital social :

Commune de VAUX-SUR-LUNAIN

MENTION D'UN ARRETE MUNICIPAL RENDANT PUBLIC LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté n° 5 du 20 juillet 1987 le maire de la commune de VAUX-SUR-LUNAIN a rendu public le plan d'occupation des sols intéressant le territoire de la commune.

Ledit arrêté sera affiché en mairie durant un mois.
Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures d'ouverture en vigueur, et à la préfecture de Seine-et-Marne, à MELUN.

« ELIMAT »
Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 F
Siège social : 10, bd du Maréchal-Foch
77300 FONTAINEBLEAU
R.C.S. Montereau B 319.982.435

L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie le 27 juin 1987, a :
1° constaté le caractère définitif des cessions de parts intervenues et modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts ;
2° décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 30.000 F, pour le porter de 20.000 F à 50.000 F, par l'incorporation de réserves prélevées sur le poste « Autres réserves », à due concurrence.

Cette augmentation de capital a été réalisée par la création de 300 parts nouvelles de 100 F nominal chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés à raison de 15 parts nouvelles pour 10 parts anciennes.

Comme conséquence de cette augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
3° La même assemblée a décidé de mettre les statuts en harmonie avec les dispositions légales en vigueur et a approuvé le nouveau texte des statuts reformés.

Notification de ces modifications sera faite au greffe du tribunal de commerce de MONTEAUX.

Pour avls.
La gérante.

S.A. JACQUES MARINELLI
Société anonyme
au capital de 2.520.000 F
siège social 3, place Saint-Jean
à MELUN
R.C. MELUN B 785 550 195

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 15 juin 1987 a décidé d'augmenter le capital de la Société pour le porter à 3.465.000 F au moyen de l'incorporation directe d'une somme de 945.000 F prélevée sur la réserve supplémentaire.

Cette augmentation de capital a lieu par élévation de 160 F à 220 F de la valeur nominale de chacune des 15.750 actions.

En conséquence de l'augmentation de capital, l'article 7 des statuts a été modifié.

Antienne rédaction :
« Le capital social est fixé à 2.520.000 F. Il est divisé en 15.750 actions de 160 F chacune de même catégorie, numérotées de 1 à 15.750 inclus et entièrement libérées ».

Nouvelle rédaction :
« Le capital social est fixé à 3.465.000 F. Il est divisé en 15.750 actions de 220 F chacune de même catégorie, numérotées de 1 à 15.750 inclus ».

SOCIETE TECHNIQUE DE DECOUPE « ALPI »
Société anonyme au capital de 1.000.000 Francs
Régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales
Siège social :
74 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier
77290 MITRY-MORY
R.C. MEAUX 602.048.951

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 1987

— Augmentation de capital de 500.000 Francs par incorporation de réserves. Création de 5.000 actions nouvelles de CENT FRANCS (100) chacune.

— Modification des articles 6 et 7 des statuts :
ARTICLE 6 - Apport en numéraire. Il est ajouté à l'alinéa suivant :
« Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 1987, le capital social a été augmenté de CINQ CENT MILLE FRANCS (500.000) par capitalisation à due concurrence de la réserve facultative ».

ARTICLE 7 - Capital social
— Antienne rédaction : « Le capital social est fixé à 1.000.000 de Francs, etc. »
— Nouvelle rédaction : « Le capital social est fixé à 1.500.000 Francs, etc. »

Dépôt des pièces au greffe du tribunal de commerce de MEAUX.

LE DIRECTOIRE

Commune de MONTEAUX-SUR-LE-JARD

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS APPLICATION ANTICIPÉE DES NOUVELLES DISPOSITIONS DU P.S.O. EN COURS DE REVISION (ZONE U.A.)

Par délibération en date du 18 juillet 1987, le conseil municipal de la commune de MONTEAUX-SUR-LE-JARD a décidé, en application de l'article L.123-4, du code de l'urbanisme :

— de faire une application anticipée des nouvelles dispositions du P.O.S. en cours de révision, en ce qui concerne MONTEAUX-SUR-LE-JARD, ZONE U.A. au P.O.S. arrêté dans le cadre de la révision (zone qui se trouvait préalablement classé en NA au P.O.S. approuvé).

Ladite délibération fait l'objet d'un affichage en mairie; les dispositions adoptées sont tenues à la disposition du public en mairie.

Suivant décision du 13 avril 1987, les associés de la S.A.R.L. S.D.E. au capital de 50.000 F, avenue Général-Leclerc, BRIE-COMTE-ROBERT (S.-et-M.), R.C.S. Melun B 339.457.798, ont :

- pris acte de la démission de ses fonctions de gérante de Madame Sylvie DANIEL ;
- procédé au transfert du siège social à BRIE-COMTE-ROBERT (S.-et-M.), 21, rue Millière, et modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Modification au R.C.S. de MELUN.

CYCLO SKIFF DISTRIBUTION
S.A.R.L. au capital de 202.000 F
Siège social : 33, rue du 14-Juillet
77810 THOMERY
RCS MONTEAUX B 334 302 973

Des délibérations d'une assemblée extraordinaire des associés en date du 4 juin 1987, il résulte que le capital social qui était de 50.500 F, divisé en 100 parts de 505 F chacune, a été aug-

TV. COULEUR
OCCASION
pouvant recevoir
3 à 21 programmes
à partir de 1.500 F
GARANTI 1 AN PIÈCES
50.66.91.16 - 64.39.07.87
VENTE A CREDIT

Vds REPONDEUR-ENREGISTREUR type EGT 4000 état neuf, 4.000 F. — Tél. 64.39.42.73, après 19 heures.

Vds 3 PORTES av. blocs iso 50 F. chaque. — Tél. 64.06.97.53.

Vds AUVENT CARAVANE PLIANTE, rigide, Esterel, type Cac 31n, 800 F. — Tél. 60.88.85.10.

Vds PORTE GARAGE basculante standard métal. — Tél. 64.29.01.30.

Vds MACHINE A LAVER Thomson 5535 - T.B.E.G. 1.900 F. — POMPE ELECT. 380 V, T.B.E.G., 40 m luyau, serv. 1 mois, 2.000 F. 1700 m LATTES chéne pour pelites tuelles, 3 ans de séchage, 1.600 F. — Tél. 64.26.75.43.

Vds CONGELATEUR, FRIGO, BAHUT, VAISSELLE, TONDEUSE, PIANO + DIVERS. Prix intéressant. — Tél. 64.26.26.16.

Donne TERRE DE REMBLAI à prendre sur place, à SEINE-PORT, grande quantité. — Bureau 64.39.08.80.

Vds CONGELATEUR BAHUT Bosch 1.200 F. LAVE-VAISSELLE Vedette : 500 F. GAZNIERE 300 F. Bon état. — Tél. 64.22.99.16.

Vds CONGELATEUR BAHUT Bosch 1.200 F. LAVE-VAISSELLE Vedette : 500 F. GAZNIERE 300 F. Bon état. — Tél. 64.22.99.16.

300 PIANOS

en exposition de CONCERT et d'ETUDE neufs, prix importateur
Ex. : 1^{er} prix, 88 notes, 7.500 F. Livraison et accord grat. (150 km)
Bechteln, Seiler, Hupfeld, Rameau, claviers, accords, réparations
Ets BION, 4 imp. du Moulin à THERDONNE
(5 km Beauvais), tél. 16.44.07.70.12, ouvert 7 jours sur 7

Vds REMORQUE occasion,
300 kg, avec bâche, roue de secours, trois pneus neufs, bon état : 800 F. - Tél. 64.37.45.59.

Vds REMORQUE pour petit tracteur ou motoculteur : 2.000 F. - Tél. 64.39.63.01, à partir de 13 h 30.

A vendre 6 SUPPORTS D'AUVANT pour pavillon, en chêne, avancée de 1 m, section 0,15 x 0,13 façonnées. Px 1.000 F. - Tél. 60.68.48.64.

Vds BOIS DE CHAUFFAGE sec 2 ans, charme. Livré à partir de 200 F. - Tél. 64.08.36.14 de 19 à 20 h.

Vds : CUVE A MAZOUT intérieure 1.700 l, 600 F; CUISINIERE MAZOUT avec tuyaux, 450 F; POELE pour 125 m³, 150 F; 2 PUTS chêne, 300 F; CONVERTIBLE 3 places + 2 FAUTEUILS tissu et façon rustiques, 1.100 F. Le tout en très bon état. - Tél. 64.05.28.69.

A vendre : VOITURETTE LIGIER, 1.500 F; CAMERA SONORE Canon, 1.500 F; 500 F ATTELAGE ET GALERIE CX break. - Tél. 64.06.19.26.

LIT 1 pl., 300 F; STERILISATEUR, 70 F; 16 VERRES découverts d'eau de 1,52 x 0,52 m, 50 F pièce. - Tél. 64.08.02.73.

Vds PORTAIL neuf, plastique, blanc, cadre, peinture, époxy, belle qualité, 2 m + 1 m, haut 1,20 m. 2.800 F. - Tél. 60.67.30.66.

Vds RUCHE: 200 F. - Tél. 60.69.40.56.

Vds MATERIEL D'AGENCEMENT DE MAGASIN, 22 m linéaire modulable avec blocs, tiroirs, vitrines fermées. 50.000 F départ dépôt. - Tél. 64.05.01.52.

Vds MONTE-CHARGE époque 1900 Valette, parf. état. - Tél. 64.05.01.52.

Vds 1 POUTRE vieux chêne, 350 x 350 x 420. 1.800 F départ dépôt. - Tél. 64.05.01.52.

Vds cse démant. SALON, LIT, VAISSELLE, TABLE + DIVERS VETEMENTS fme, enf. Bas prix. - Sur place mardi, mercredi, samedi, dimanche, 30, rue de Rome, ROZAY-EN-BRIE, tél. 64.25.61.80.

Vds PHOTOCOPIEUR MURAL HERMES : 900 F. CALCULATRICE DE BUREAU à bande : 500 F. TONDEUSE BERNARD TRACTÉE, 4 CV, révisée : 1.600 F. TONDEUSE WOLF TRACTÉE, 2 temps Sachs 5 CV avec bac articulé, très bon état : 4.950 F. TONDEUSE WOLF poussée, 4 cv avec bac : 1.500 F. - S'adresser ROCQUES & LECOEUR lie-de-France, 246, rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU, tél. 64.22.12.35.

Vds BARQUE plastique 4,15 m - 1,50 m : 3.300 F. REFRIGERATEUR CONGELATEUR : 1.000 F. ARMOIRE TOILETTE : 400 F. SALON chêne massif : 6.000 F. SALLE A MANGER 9 pièces : 3.500 F à débattre. - Tél. 64.29.22.26.

MEUBLES

LA MAISON DU BOIS

26, rue de Montesquieu MAUPERTHUIS (près Coulommiers) Tél. 64.03.14.84

FABRICATION ARTISANALE EXPOSITION ET VENTE EN ATTELIER Entrée libre

Ouvert du MARDI au SAMEDI, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 14 h à 18 h 30

Vds SALLE A MANGER buffet, 6 chaises, table plus bar palissandre massif : 4.000 F à débattre. - Tél. 64.39.42.73, après 19 heures.

Vds : TABLE rustique chêne massif, 1.400 F; FAUTEUIL rustique dralon, T.B.E., 400 F; CHENETS, 250 F; CHAISE ENFANT palliée, 150 F. - Tél. 64.29.04.73.

A vendre CLASSEUR ROTATIF pour dossiers suspendus, 4 rangées. Etat neuf. Prix : 2.000 F. - Tél. 64.52.30.27 H.B.

A vendre MEUBLE SUSPENDU (4 éléments), longueur totale 4 m, sur hauteur plafond, prof. 0,40 m, blanc et noir, suspension alu, prix : 2.000 F. - Tél. 64.52.30.27 H.B.

Vds TABLE RONDE noyer massif, pieds tournés, diam. 100 cm. Px 3.000 F. - Tél. 60.60.30.01.

Vds LIVING orme, éléments modifiables, 2 vitrines, table Ø 120 + rallonge + 4 chaises orme et paille. Px 12.000 F. - Tél. 60.60.22.42.

Vds cause départ, LIVING + TABLE RONDE avec rallonges en moderne. Bon état : 300 F et donne 3 chaises allant avec. - Tél. 64.22.63.27, soir.

Vds CHAMBRE COMPL. Canif, pin massif, lit gigogne, exc. état, idéale chambre enfant ou ami : 4.500 F à débattre. - Tél. 60.72.59.00 H.B.

Vds SALON D'ANGLE avec 1 FAUTEUIL style rustique, couchage 140 : 1.500 F. - Tél. 64.31.32.32.

Urgent. Vds CUISINIERE ELECTRIQUE 4 feux, four, bon état, 600 F. - Tél. 64.28.03.03 après 20 h.

LAVE-LINGE Hoover, 5 kg, 14 programmes, écon. 1/2 charge, sélect. température, 2 ans, peu servi. 1.000 F. - Tél. 64.22.98.65.

Vds MACHINE A REPASSER Moulinex, serv. 2 fois, avec documentation, 800 F. - ALTMAYER, 60.63.43.91.

Vds CONGELATEUR BAHUT 480 litres, exc. état, double emploi : 600 F. - Tél. 64.28.19.74, ST-PIERRE-LES-NEMOURS.

A vendre PRESSE A REPASSER, P.A. : 3.100 F. Cédée : 2.000 F. - CHAMPENOIS, 64.52.24.82.

Vds très beau CANOE EN BOIS latte acajou, 5 mètres, visible à Ecuelles. Prix : 3.000 F. - Tél. 42.74.16.07.

Vds PLANCHE A VOILE complète, marque Ligier, coque polyester, mat alu : 2.900 F. - Tél. 60.96.23.33, H.R., 64.32.11.97.

Vds TENUE EQUITATION 1, 14/18 a. (bottes, veste, pantalon, bombe, cravate), le tout 200 F. - Tél. 64.28.03.03 après 20 h.

Vds BUGGY 4 x 4, à essence, radiocommandé (modélisme) T.B.E., prêt à rouler, neuf : 8.000 F, cédé 3.500 F. - Tél. 60.72.87.19, après 19 heures.

Vds PLANCHES A VOILE Sail-board Vario, flotteur équipé, 1 voile Fat-Head 6 m, 1 voile ITV 4,60 m, T.B.E. : 2.500 F; Sail-board 295 Master Class, flotteur équipé, 1 voile Gaastra 5,20 m, mat Garbolino + rall. pied de mat Wishbone Vario, T.B.E. : 4.000 F. - Tél. 64.22.95.72.

Urgent vd parfait état, PLANCHE A VOILE Dufour Wing 3,65 m, 19 kg, pied de mat réglable, voile latée : 1.500 F. - Tél. 64.28.87.16.

Vds LANDAU JUMEAUX, état neuf, bleu marine. 1.000 F. - Tél. 64.06.90.17.

ANTIQUE ACHETE au plus haut prix Tout objet ancien Bibelots - Tableaux - Meubles - Etc. Se rend à domicile Paiement comptant Expertises pour successions et assur.

Se rend à domicile : 60.96.70.24

ANTIQUE ACHETE au plus haut prix Tout objet ancien Bibelots - Tableaux - Meubles - Etc. Se rend à domicile Paiement comptant GALERIE « 7 » 7, r. Guy-Baudouin, 77 MELUN 64.39.98.21 - 64.52.90.45

Patrice SIMONOT EXPERT AGREE recherche pour collectionneurs BEAUX MEUBLES OBJETS DE QUALITE TABLEAUX

Pour rendez-vous : 64.41.88.11

INFORMATIQUE

Vds AMSTRAD CPC 464, MONO + K7 JEUX + LIVRES : 1.500 F. - Tél. 64.23.51.23.

SPORTS JEUX-JOUETS

Vds PLANCHE A VOILE Alpha Hawaii Chi-Chi + grément compl. + voile suppl. tempête, très bon état : 2.000 F. - Tél. 64.97.22.38.

Vds très beau CANOE EN BOIS latte acajou, 5 mètres, visible à Ecuelles. Prix : 3.000 F. - Tél. 42.74.16.07.

Vds PLANCHE A VOILE complète, marque Ligier, coque polyester, mat alu : 2.900 F. - Tél. 60.96.23.33, H.R., 64.32.11.97.

Vds TENUE EQUITATION 1, 14/18 a. (bottes, veste, pantalon, bombe, cravate), le tout 200 F. - Tél. 64.28.03.03 après 20 h.

Vds BUGGY 4 x 4, à essence, radiocommandé (modélisme) T.B.E., prêt à rouler, neuf : 8.000 F, cédé 3.500 F. - Tél. 60.72.87.19, après 19 heures.

Vds PLANCHES A VOILE Sail-board Vario, flotteur équipé, 1 voile Fat-Head 6 m, 1 voile ITV 4,60 m, T.B.E. : 2.500 F; Sail-board 295 Master Class, flotteur équipé, 1 voile Gaastra 5,20 m, mat Garbolino + rall. pied de mat Wishbone Vario, T.B.E. : 4.000 F. - Tél. 64.22.95.72.

Urgent vd parfait état, PLANCHE A VOILE Dufour Wing 3,65 m, 19 kg, pied de mat réglable, voile latée : 1.500 F. - Tél. 64.28.87.16.

Vds LANDAU JUMEAUX, état neuf, bleu marine. 1.000 F. - Tél. 64.06.90.17.

ANTIQUE ACHETE au plus haut prix Tout objet ancien Bibelots - Tableaux - Meubles - Etc. Se rend à domicile Paiement comptant Expertises pour successions et assur.

Se rend à domicile : 60.96.70.24

ANTIQUE ACHETE au plus haut prix Tout objet ancien Bibelots - Tableaux - Meubles - Etc. Se rend à domicile Paiement comptant GALERIE « 7 » 7, r. Guy-Baudouin, 77 MELUN 64.39.98.21 - 64.52.90.45

Patrice SIMONOT EXPERT AGREE recherche pour collectionneurs BEAUX MEUBLES OBJETS DE QUALITE TABLEAUX

Pour rendez-vous : 64.41.88.11

DE LA POTERIE

CHAILLY 45260 Lorris Route de Noyers (Loiret) ☎ 38.92.43.68

Vds SPRINGERS SPANIELS 4 mois, 1 m., 3 f., 2 vacc. CHLP, L.O.F., tat., parents champions. - Tél. 64.37.58.95 le soir.

Vds CHIOTS EPAGNEUL BRETON 3 mois, excel. origine. Px int. - Tél. 64.45.80.27.

Donne CHIENNE FOX-TERRIER 2 ans et demi, très gentille. - SEGUELA, Argentières, VERNEUIL-L'ETANG, 64.08.99.92.

Vds CHATONS PERSANS couleur point., 2 mois, parents champions, pedigree. Prix intéressants. - Tél. 60.60.98.95.

Part. vends GENTILS CHIOTS CANICHE noirs, élevés en famille. Livraison possible - Tél. 45.99.40.29 (Insister).

A vendre BOUC ET CHEVRES. Prix à débattre. - Tél. 60.70.30.67.

perdu CHIENNE genre bâlard (16-17 kg), coul. roux, poil blanc, queue longue. Non tat. Pas coller. Très peureuse. 5.000 F récompense. 64.05.19.64

Perdu PETIT CHIEN YORKSHIRE mâle, 12 ans, latoué, BSH O., boîte patte arrière, forte récompense. - Tél. 60.66.42.95 ou 60.66.40.61.

PETIT CORNIAUD FEMELLE noire (gdes oreilles, Gde queue), coller marron cuir, ant-puces, non tat., affect. forte récom. - Après 19 heures tél. 64.98.99.35 ou 42.81.56.82 H.B.

ANIMAUX TROUVES

Trouvé CHIENNE genre Berger allemand non-latoué, robe noire et feu 5-6 ans. Misy-SUR-YONNE. - Tél. 64.31.20.58.

Allo...
...service de
Petites Annonces
64.32.97.97
POUR VOS PETITES ANNONCES
TELEPHONEES
Agence Havas

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LOGISTIQUE A L'EXPORTATION CILEX

Société anonyme au capital de 250.000 F
Siège social : 35, rue Jean-Jaures 77410 CLAYE-SOUILLY R.C.S. MEAUX B 338.993.728

Vds très belle TABLE MIXAGE, vaiss. 8 entrées, 8 sorties. 2.000 F. - Tél. 60.72.82.99.

A vendre SAXO ALTO MIB : 3.500 F. Prix à débattre. - 64.38.31.78.

Vds JUPE DROITE cuir, taille 42, noire : 400 F. SAHARIENNE bordeaux, cuir, taille 42 : 500 F. 2 CEINTURES cuir : 50 F. - Tél. 60.72.32.31, le soir ou 60.69.54.72 de 13 à 19 heures.

Le président du conseil d'administration

durée de deux mois.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (Bureau « Villes Nouvelles »)

Commune de SAVIGNY-LE-TEMPLE

Par arrêté préfectoral 87 MELATTIZAC 034 du 29 juin 1987, une zone d'aménagement concerté à usage d'habitation, dite « extension du bourg » est créée sur le territoire de la commune de SAVIGNY-LE-TEMPLE.

Cet arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs du département de Seine-et-Marne.

Le dossier de création de la Z.A.C. dite « Extension du Bourg » peut être consulté :

- au siège du syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart Ville Nouvelle ;

- à la mairie de SAVIGNY-LE-TEMPLE,

- à la préfecture de Seine-et-Marne (D.A.E. - 1^{er} bureau) ;

- à la Direction départementale de l'Equipement de Seine-et-Marne.

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Société FRANCE RESEAUX LOGICIEL Société à responsabilité limitée au capital de 99.400 F.

Siège social : 20, rue de la Baste, VAUX-LE-PENIL, 77000 MELUN, N° d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : MELUN B 328.778.939.

Par délibération à la date du 29 juin 1987, l'assemblée extraordinaire des associés a modifié l'article 4 des statuts, ainsi qu'il suit :

- ancienne rédaction : le siège social est fixé à MELUN, 20, rue de la Baste, VAUX-LE-PENIL.

- nouvelle rédaction : le siège social est fixé à VENELLES, impasse de la Source, Z.I. de Saint-Hippolyte. Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AIX-EN-PROVENCE.

LE GERANT

COMMUNE DE CANNES-ECLUSE

Approbation du plan d'occupation des sols

Par la délibération en date du 26 juin 1987, le conseil municipal a décidé d'approuver le plan d'occupation des sols sur le territoire de la commune de CANNES-ECLUSE.

Le dossier du P.O.S. approuvé est à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, et à la préfecture.

LE FOYER FAMILIAL

Société anonyme d'habitations à loyer modéré du département de Seine-et-Marne au capital de 254.100 F

Siège social : 4, rue Claude-Bernard, 77000 MELUN

Registre du commerce : MELUN 65 B 77

SIREN 784.967.564.00039

Le 19 juin 1987 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire qui a nommé : Monsieur Roland BEVILACQUA, comme administrateur en remplacement de Monsieur Jean PETIT.

Deux exemplaires des procès-verbaux seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MELUN.

POUR EXTRAIT CONFORME LE DIRECTEUR

deux cents parts. 200 parts

Selon assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 juillet 1987, la collectivité des associés a procédé à l'augmentation du capital, passant de 25.000 F à 50.000 F par la création de 200 parts nouvelles numérotées de 201 à 400 et attribuées aux quatre associés dans la proportion de 50 parts chacun.

Comme conséquence de cette augmentation, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille francs (50.000 F). Il est divisé en quatre cents parts (400) de cent vingt-cinq francs (125 F) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 400 et réparties entre les associés en proportion de leurs apports et acquisitions respectifs, savoir :

- M. MARGERIE Michel ... 100 parts numérotées de 1 à 50 et de 201 à 250

- Mme MARGERIE Annie ... 100 parts numérotées de 51 à 100 et de 251 à 300

- Mlle MARGERIE Véronique ... 100 parts numérotées de 101 à 150 et de 301 à 350

- Mme MAUREL Raymonde ... 100 parts numérotées de 151 à 200 et de 351 à 400.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : quatre cents parts ... 400 parts

Les inscriptions modificatives seront effectuées au registre du commerce de MELUN.

La gérante, Mme MARGERIE Annie.

Par décision en date du 10 juillet 1987, la Commission départementale d'urbanisme commercial de SEINE-ET-MARNE a autorisé la SOPRICOM à créer, sur le territoire de la commune de PROVINS, un centre commercial de 6.110 m² de surface de vente, comprenant un hypermarché de 4.300 m², une galerie marchande de 1.500 m² et un centre auto de 310 m².

En application de l'article 3 du décret du 6 octobre 1975, le texte de cette décision sera affiché à la porte de la mairie de PROVINS pendant une durée de deux mois.

COMMUNE DU MEE-SUR-SEINE

Réalisation d'une zone de préemption urbaine

Par délibération en date du 26 juin 1987, le Conseil municipal a décidé d'instituer une zone de préemption urbaine sur toutes les zones U, NA et II NA, du territoire couvert par le Plan d'Occupation des Sols ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtilières couvert par le plan d'aménagement de zone.

Les plans de cette zone de préemption urbaine sont à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE « BELLISOLDES »

Au capital de 50.000 F
Ayant son siège à CHAMPAGNE-SUR-SEINE (Seine-et-Marne), côte de Saint-Mammès R.C.S. MONTEREAU B 339.809.204 87 B 52

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 29 mai 1987, il a été décidé ce qui suit :

Siège social : CHAMPAGNE-SUR-SEINE, côte de Saint-Mammès.

Nouvelle rédaction : FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne), 39, boulevard du Général-Leclerc.

FIN DE L'EXERCICE SOCIAL : Ancienne rédaction : 31 décembre. Nouvelle rédaction : 31 mars.

POUR AVIS ET MENTION LE GERANT

et entièrement libérées.

Pour avis Le président du Conseil d'administration

Rectificatif

A.T.D. 2, quai de la Courtille 77000 MELUN

RC B 340 880 830 Clairmont-Ferrand

Pour avis. Le gérant.

Aux termes de l'A.G.E. du 19 juin 1987, démission de Monsieur TRAULE Michel, gérant.

Les statuts sont modifiés comme suit :

« Art. 2 : Siège social. - Ancien siège : 81, rue Jules-Ferry, 63, CEBAZAT, Nouvelle rédaction : 2, quai de la Courtille, 77 MELUN. »

« Art. 3 : Gérance. - Ancien gérant : Monsieur TRAULE Michel, Nouveau gérant : Monsieur TRAULE Alain, 11, rue Schmidt, 93 NEUILLY-SUR-MARNE. »

« Art. 4 : Additif à l'objet social. - Location de véhicules industriels et de voitures particulières sans chauffeur. »

« Art. 17 : Raison sociale. - Ancien : « ALAIN TRANSPORT DEMENAGEMENTS ». Nouvelle : « ALAIN TRAULE DEMENAGEMENTS ». »

Le gérant.

« PEINTURE AUTO MATÉRIEL » P.A.M.

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 F

Siège social : 3, route de Barbizon 77960 CHAILLY-EN-BIERE R.C.S. Melun B 315.173.245

Adjonction d'activité

L'assemblée générale extraordinaire des associés, réunie en date du 16 mai 1987, a décidé d'adopter l'objet social les activités suivantes :

- Vente et location de matériels et outillages divers, et de véhicules utilitaires ;

- Réparation de matériels électriques et électromécaniques.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

D'autre part, l'assemblée des associés du 23 mai 1987 a décidé de créer un établissement secondaire à FONTAINEBLEAU (77300), 50, rue Saint-Honoré, à compter du 1^{er} juin 1987.

Notification de ces modifications sera faite auprès du greffe du tribunal de commerce de MELUN.

Pour avis. Le gérant.

B.D.F. NIVEA S.A.

Société anonyme au capital de 35.000.000 F régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

Siège social : 1, rue des Sources 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE R.C.S. MELUN B 542.054.598 SIRET 542.054.598.00041

Suivant délibération du directeur du 24 juillet 1986, le capital social de la société a été augmenté et porté de 35.000.000 F à 55.250.000 F, conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 1987 et la réunion du directeur du même jour qui prévoyait les modalités suivantes :

• Une somme de 10.500.000 F par l'émission au pair de 150.000 actions nouvelles, d'un nominal de 70 F chacune, soit au prix de 70 F par action, intégralement libérées par versement d'espèces pour un montant total de 10.500.000 F, ainsi qu'il résulte du certificat de dépôt des fonds délivré par la Société Générale, agence de MELUN, le 24 juillet 1987.

• Une somme de 9.750.000 F par incorporation de réserves, matérialisée par voie d'élevation de la valeur nominale des 650.000 actions existantes, la valeur nominale étant portée de 70 F à 85 F.

menté de 151.500 F pour être p 202.00

Pour une centaine de Provinois

PROMENADE AUX FLAMBEAUX



Le groupe au départ du jardin Garnier.

Le syndicat d'initiative-office du tourisme a repris, vendredi soir, le cycle de ses promenades aux flambeaux à travers Provins. La première de ces sorties nocturnes est partie du jardin Garnier, sous la conduite de trois des guides du S.I.-O.T., Mmes Eyna et Geoffroy et M. Boilleau. Une centaine de personnes, pour la plupart provinois, ont participé à cette promenade à la lueur des torches. Par trois itinéraires différents, les trois groupes ont gagné, ensuite, l'absolu Saint-Ayoul, où les attendaient les musiciens du quatuor de saxophones de l'Harmonie municipale.

Parmi les promeneurs du soir, se trouvaient notamment M. Guy Alps, président de l'O.T.S.I., qui présenta la soirée sous les frondaisons du jardin Garnier; Mme Mahot, adjoint au maire de Provins, chargée de l'animation; M. Puvost, Mme Brigeois, conseillers municipaux; M. Morin, vice-président du S.I.-O.T., etc.

NOS AGENCES

PROVINS

REDACTION
Claude Trapié
4, place Sainte-Marguerite
Tél. 64.00.05.86

PUBLICITE

M. Patila
Tél. 64.34.12.40

AVIS DE MARIAGE

CHENOISE

M. et Mme Roland CLAUSSIER
M. et Mme Lucien MERCIER
sont heureux
de vous faire part
du mariage de leurs enfants

JOEL

et MARILYN

qui aura lieu en l'église
Saint-Loup de Chenaise
le samedi 1^{er} août 1987
à 15 heures

Cet avis tient lieu de faire-part.

Souvenir français

Le comité de Provins du « Souvenir français » organise, le lundi 7 septembre, un voyage à Verdun à l'occasion du centenaire de la fondation 1887-1987. Rendez-vous des participants : 5 h 45, place Saint-Ayoul; départ du car, 6 heures précises. Arrêt à Notre-Dame-de-l'Epine à 8 heures (petit déjeuner (facultatif), 20 F).

De 10 heures à 12 heures, circuit des « Champs de bataille » : fort de Vaux, mémorial de Fleury, fort de Douaumont (ossuaire et cimetière national), où aura lieu une brève cérémonie, puis visite de la tranchée des baïonnettes ».

Prix du voyage : 200 F. Paiement à l'inscription à l'agence du « Parisien »; date limite : 30 août.

UN NOUVEAU MAIRE A CHENOISE

A la suite de la démission pour raisons de santé de M. Maurice Moreau, maire de Chenaise, le conseil municipal avait à procéder à l'élection du nouveau maire. C'est M. Jean Baudoin, qui était premier adjoint, qui a été élu premier magistrat de la commune. Les adjoints seront, dans l'ordre, M. Maurice Moreau, M. Roger Damande et Mme Danielle Tillet.

« EUROMARCHÉ » :

La commission départementale d'urbanisme commercial a autorisé la S.O.P.R.I.C.O.M., dont l'enseigne, on le sait, est celle d'« Euromarché », à créer, à Provins, un centre commercial de 6 110 m², dont un hypermarché de 4 300 m², une galerie marchande de 1 500 m² et un centre auto-service de 310 m².

PIÉTON RENVERSE A BRAY

Une automobiliste norviste, Mme Monique Vandenberghe, née Koepfler, trente-deux ans, de Héhin, qui circulait sur le C.D. 412 en direction de Provins, a été surprise par un piéton qui traversait la chaussée sur un passage protégé. Elle n'a pu éviter de renverser la jeune femme, qui a été sérieusement blessée. Mme Christine Gagnaire, vingt-cinq ans, de Bray, a été conduite au centre hospitalier Léon-Binet, de Provins, par les pompiers de Bray.

24 HEURES EN SEINE-ET-MARNE

AVIS DE DÉCÈS

AVIS D'OBSEQUES

SAINT-GERMAIN-SOUS-DOUE- COULOMMIERS

M. Henri Brisson, son père, Mme Rose-Marie Brisson, sa sœur, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ses neveux et nièces, et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Raymond BRISSON
survenu à Meaux, le vendredi 24 juillet, dans sa 49^e année.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 juillet courant à 16 heures, en l'église Saint-Denis Sainte-Fo, de Coulommiers, sa paroisse.

Réunion à l'église. Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part. L'inhumation aura lieu au cimetière de Coulommiers dans la sépulture de famille.

1, rue Saint-Pierre
77 Saint-Germain-sous-Doue.
P.F.G. Coulommiers/Meaux.

FONTENAY- TRESIGNY

M. Victor Lignot, son époux, M. et Mme Jacques Enzaux, ses enfants, Muriel, Jean-François, Michel et Jocelyne, ses petits-enfants, et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

**Mme Victor LIGNOT
née Félicie Doux**
survenu à Fontenay-Trésigny dans sa 79^e année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 juillet, à 14 h 15, en l'église de Fontenay-Trésigny.

Réunion à l'église.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

MONTREAU

M. Pierre Lallemand, son fils, ses frères et sœurs, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, toute la famille et tous ses amis ont la douleur de vous faire part du décès de

**Mme Lucie LALLEMAND
née Merda**
survenu à Montreau, le 24 juillet, dans sa 82^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 juillet, à 10 h 30, en l'église de Varennes-sur-Seine, sa paroisse.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Priez pour elle !

Réunion à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Varennes-sur-Seine.

58, rue de la Gare, Varennes-sur-Seine.
P.F. Leclercq, Montreau.

SAINT-BRICE

Mme Roger Dulac, son épouse, M. et Mme Maurice Copin, ses

enfants, Emmanuel et Benoît, ses petits-enfants, et toute la famille, les amis vous font part du décès de

M. Roger DULAC
survenu le 22 juillet, à Coubert, dans sa 78^e année.

Priez pour lui !

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 25 juillet, en l'église de Saint-Brice.

1, rue de La Lombardie, 77160 Saint-Brice et 18, avenue Patton, 77160 Saint-Brice.
P.F.G. de Provins.

M. et Mme René Peyrefitte, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Alain Peyrefitte, leurs enfants et petits-enfants, leurs parents et alliés ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

**Mme veuve Jean PEYREFITTE
née Augustine Roux**
survenu à Provins, le 25 juillet, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 juillet, à 9 h 30, en l'église Saint-Ayoul à Provins.

Cet avis tient lieu de faire-part. B.P. 11, 77780 Bourron-Marlotte, les Peupliers, 1, place Serge-Langer, 77160 Provins.

REMERCIEMENTS

LA GRANDE-PAROISSE
Mme Arthur Dubreulle, son épouse, toute la famille et ses nombreux amis profondément

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.I. DES JUSTICES

Forme sociale : société civile immobilière.
Siège social : 31, rue de la Beauterie, 77173 CHEVRY-COSSIGNY.

Objet social : acquisition, conservation et mise en valeur d'un immeuble immobilier sis Z.I. de la Haie-Passart, 77170 BRIE-COMTE-ROBERT.

Durée de la société : quatre-vingt années à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce.

Capital social : 10 000 F, divisé en cent parts de 100 F, entièrement souscrites et payées.

Gérance : a été désignée comme gérant M. SCHILLER Thierry, domicilié 9, avenue Hoche, 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

Acte constitutif : acte s.s.p. en date du 31^{er} mai 1987 à CHEVRY-COSSIGNY (77173).

Immatriculation : la société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Melun (77000).

Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre les associés. Cession aux tiers : elles ne peuvent être

cédées qu'avec le consentement des associés représentant au moins les trois quarts.

ERRATUM

Un des associés.
**Cession de fonds
de commerce Chauvel-Masse**
Suite aux insertions parues les 2 et 13 juillet 1987, il y a lieu de préciser que le prix de vente est de 920 000 F.

Commune de MEE-SUR-SEINE

**Réalisation d'une zone
de présomption urbaine.**

Par délibération en date du 26 juin 1987, le conseil municipal a décidé d'instaurer une zone de présomption urbaine sur toutes les zones U, NA et II NA, du territoire couvert par le plan d'occupation des sols ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtilleries couvert par le plan d'aménagement de zone.

Les plans de cette zone de présomption urbaine sont à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

ANNONCES CLASSEES

77-Saine-et-Marne 93-Saine-Saint-Denis 94-Val-de-Marne

Emplois

Offres

Hôtellerie

ONLY RESTAURATION

Importance sté de
gestion en restaurants
d'entreprises
recherche pour

COUBERT 77

proximité Brié-Comte-Robert

CUISINIERS

sérieuses références
en restauration, tradition,
exigées. Expérience
en collectivité souhaitée.

Permis conduire V.L.
Disponibles rapidement
38 h par semaine
avantages sociaux
Tél. pr R.-V. 42.46.03.27

Bâtiment, T.P.

GRUTTER
MACONS BOISEURS 003
pr chantier au CEV à
BRETIGNY-SUR-ORGE
Tél. 43.39.30.50

ENTREPÔT FRIGORIFIQUE de MARNE-LA-VALLÉE

(triple groupe important)
recherche d'URGENCE

CHEF D'EQUIPE H. ou F.

35-45 a. QUALIFIÉ(E)
pour commander atelier de conditionnement
produits alimentaires surgelés (6 à 10 pers.)
Formation technique sur place,
poste stable et intéressant. Poss. d'évolution,
cantine et avantages sociaux.

31- mai 1987 à CHEVRY-COSSIGNY (77173)

Immatriation : la société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Melun (77000).

Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre les associés. Cession aux tiers : elles ne peuvent être

recherche pour

Commerce

INTERMARCHÉ

ZAC DES PRES, CD 136
93470 COUBRON

recrute

CHEF BOUCHER

rayon libre-service
RESPONSABLE
des marges et du C.A.

SECOND BOUCHER

libre de suite
Tél. pr R.-V. 45.09.30.60

LA REPRODUCTION DE NOS PETITES ANNONCES EST INTERDITE

Automobile

Ventes

Vends 304 1974, bon état, auto-bilan
7 000 F 95 000 Km
Tél. 48.48.06.09

Particulier vend
FORD GRANADA 2800 I
juin 82, mt. cuir, atelier,
T.O., plus pls, 81 400 Km
38 000 F LANGLELET
06m. 64.35.52.16

Immobilier

Fonds de commerce

Ferté-sous-Jouarre
vds casé faml. megas. de sport
état neuf, bon C.A.
Tél. 60.22.68.91 de 10 h à
12 h 30 et 18 h à 19 h 30

Ventes

Appartements

FONTAINEBLEAU
CENTRE dans imm. rénove
slud. et 3 p. duplex, à aménage
Propriétaire : 43.25.18.50

La reproduction de nos
petites annonces est interdite

Carrefour des services

Vacances, vilégiature

A louer, stp studio +
kitch équip. 205 pers. Hyères
(mont des Oiseaux), terrassé,
pisc., park., vue mer.
A la quinz. 60.67.28.83

Pièce n° 5-C

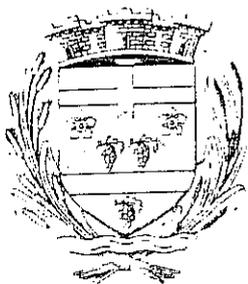


M. Mée sur Seine

A u. MEE SUR SEINE

le 16 juillet

1987



BORDEREAU D'ENVOI

M. SOUS PREFECTURE

1, Place de la Porte de Paris

77000 MELUN

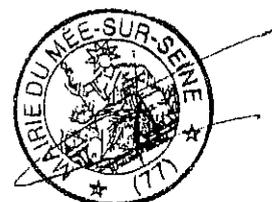
N° SERVICES TECHNIQUES
DST-JV / 87-820

à

NUMÉROS des PIÈCES	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE de PIÈCES	OBSERVATIONS
	Veillez trouver ci-joint : pour visa :		Pour attribution <input type="checkbox"/> — exécution <input type="checkbox"/> — information <input type="checkbox"/> — diffusion <input type="checkbox"/> — enquête <input type="checkbox"/> — avis <input type="checkbox"/> — notification <input type="checkbox"/> — approbation et retour <input type="checkbox"/> En retour <input type="checkbox"/> En communication <input type="checkbox"/>
	DELIBERATION du Conseil Municipal du 26 juin 1987 instituant une zone de préemption urbaine sur toutes les zones U,NA et II NA du territoire couvert par le P.O.S. ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtilleraies couvert par le P.A.Z.	5	
	Plans	3	
Cette délibération a été affichée en Mairie le 16 juillet 1987.			
NOUS VOUS EN SOUHAITONS BONNE RECEPTION.			

Mettez un X dans la case utile.

(Signature et cachet)

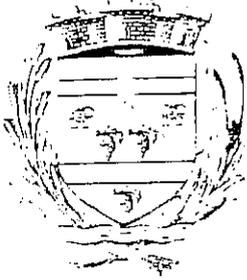


Le Mée sur Seine

A u. MEE SUR SEINE

le 16 juillet

1987



BORDEREAU D'ENVOI

M GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

43, rue du Général de Gaulle

77010 MELUN CEDEX

N° SERVICES TECHNIQUES

DST-JV / 87-819

d

NUMEROS des PIECES	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE de PIECES	OBSERVATIONS
	Veillez trouver ci-joint :		Pour attribution <input type="checkbox"/>
	DELIBERATION du Conseil Municipal du 26		— exécution <input type="checkbox"/>
	juin 1987 instituant une zone de préemption		— information <input type="checkbox"/>
	urbaine sur toutes les zones U,NA et II		— diffusion <input type="checkbox"/>
	NA du territoire couvert par le P.O.S.		— enquête <input type="checkbox"/>
	ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C.		— avis <input type="checkbox"/>
	des Courtilleraies couvert par le P.A.Z.	1	— notification <input type="checkbox"/>
	Plans	3	— approbation et retour <input type="checkbox"/>
	Cette délibération a été affichée en Mairie		En retour <input type="checkbox"/>
	le 16 juillet 1987.		En communication <input type="checkbox"/>
	NOUS VOUS EN SOUHAITONS BONNE RECEPTION.		

Mettre un X dans la case utile.

(Signature et cachet)

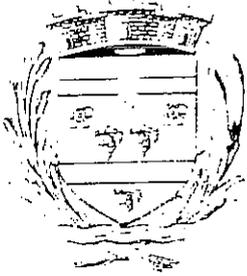


M. MEE sur Seine

A U MEE SUR SEINE

le 16 juillet

1987



BORDEREAU D'ENVOI

M BARREAUX DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

43, rue du Général de Gaulle

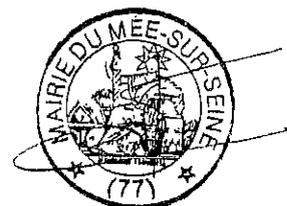
77010 MELUN CEDEX

N° SERVICES TECHNIQUES
DST-JV / 87-818

NUMEROS des PIECES	DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE de PIECES	OBSERVATIONS
	Veuillez trouver ci-joint :		Pour attribution <input type="checkbox"/> — exécution <input type="checkbox"/> — information <input type="checkbox"/> — diffusion <input type="checkbox"/> — enquête <input type="checkbox"/> — avis <input type="checkbox"/> — notification <input type="checkbox"/> — approbation et retour <input type="checkbox"/> En retour <input type="checkbox"/> En communication <input type="checkbox"/>
	. DELIBERATION du Conseil Municipal du 26 juin 1987 instituant une zone de préemption urbaine sur toutes les zones U,NA et II NA du territoire couvert par le P.O.S. ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtilleraies couvert par le P.A.Z.	1	
	Plans	3	
	Cette délibération a été affichée en Mairie le 16 juillet 1987.		
	NOUS VOUS EN SOUHAITONS BONNE RECEPTION.		

Mettre un X dans la case utile.

(Signature et cachet)



Le. Mee sur Seine

A u MEE SUR SEINE , le 16 juillet

1987



BORDEREAU D'ENVOI

M Monsieur le Directeur Départemental des Services
Fiscaux
Cité Administrative
Boulevard Pré Chamblain
77000 MELUN

N° SERVICES TECHNIQUES
DST-JV / 87-815

d

NUMÉROS ou PIÈCES	DESIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE de PIÈCES	OBSERVATIONS
	Veillez trouver ci-joint :		
	. DELIBERATION du Conseil Municipal du 26 juin 1987 instituant une zone de préemption urbaine sur toutes les zones U,NA et II NA du territoire couvert par le P.O.S. ainsi que sur tout le territoire de la Z.A.C. des Courtilleraies couvert par le P.A.Z.	1	Pour attribution <input type="checkbox"/> — exécution <input type="checkbox"/> — information <input type="checkbox"/> — diffusion <input type="checkbox"/> — enquête <input type="checkbox"/> — avis <input type="checkbox"/> — notification <input type="checkbox"/> — approbation et retour <input type="checkbox"/> En retour <input type="checkbox"/> En communication ... <input type="checkbox"/>
	Plans	3	
	Cette délibération a été affichée en Mairie le 16 juillet 1987.		
	NOUS VOUS EN SOUHAITONS BONNE RECEPTION.		

Mettez un X dans la case utile.

(Signature et cachet)